

SESSION 2025

PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Psy-En

CONCOURS EXTERNE – Deuxième épreuve d'admissibilité

CONCOURS INTERNE – Première épreuve d'admissibilité

TROISIÈME CONCOURS – Première épreuve d'admissibilité

Option EDA

Éducation, développement et apprentissages

Option EDC

Éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

**Étude de dossier portant sur l'exercice de la fonction de
psychologue de l'éducation nationale dans le système éducatif**

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

EDA : Éducation, développement et apprentissages

EDC : Éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

► Concours externe : Deuxième épreuve écrite d'admissibilité- Étude de dossier

	Concours	Epreuve	Matière
Option EDA	P S E 0 0 1 1 X	1 0 2	0 4 5 4

	Concours	Epreuve	Matière
Option EDC	P S E 0 0 1 2 X	1 0 2	0 4 5 4

► Concours interne : Première épreuve écrite d'admissibilité – Étude de dossier

	Concours	Epreuve	Matière
Option EDA	P S I 0 0 1 1 X	1 0 1	0 4 5 4

	Concours	Epreuve	Matière
Option EDC	P S I 0 0 1 2 X	1 0 1	0 4 5 4

► Troisième concours : Première épreuve écrite d'admissibilité - Étude de dossier

	Concours	Epreuve	Matière
Option EDA	P S V 0 0 1 1 X	1 0 1	0 4 5 4

	Concours	Epreuve	Matière
Option EDC	P S V 0 0 1 2 X	1 0 1	0 4 5 4

L'anxiété en milieu scolaire

Liste des documents mis à disposition :

Document 1 - Extrait de Tazouti, Y., Portenseigne, C. et Luxembourger, C. (2018). Relations entre anxiété parentale et anxiété de l'enfant face à la scolarisation. *Enfance*, 4, 533-548. <https://doi.org/10.3917/enf2.184.0533>

Document 2 - Extraits de Palazzolo, J. (2019). De l'anxiété normale à l'anxiété pathologique. *Le Journal des psychologues*, 369, 72-77. <https://doi.org/10.3917/jdp.369.0072>

Document 3 - Extraits de Florin, A., Tricot, A., Chesné, J.-F., Piedfer-Quêney, L. & Simonin-Kunerth, M. (2024). Dossier de synthèse : Le bien-être à l'école. Cnesco-Cnam. https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2024/03/Cnesco-CCI-bien-etre_Dossier-de-synthese.pdf

Document 4 – Schéma extrait de Conseil supérieur de l'éducation (2020). *Le bien-être de l'enfant à l'école : faisons nos devoirs*, Québec, Le Conseil, 176 p. <https://www.cse.gouv.qc.ca/publications/bien-etre-enfant-50-0524/>

Selon un rapport de l'UNICEF¹ publié en 2021 sur la santé mentale des enfants dans le monde, plus de 13 % des adolescents âgés de 10 à 19 ans sont atteints d'un trouble mental diagnostiqué aux termes de la définition de l'Organisation mondiale de la santé. L'anxiété et la dépression représentent environ 40 % des troubles mentaux diagnostiqués. Santé publique France a publié en avril 2024 les résultats concernant la santé mentale et le bien-être de l'enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS)². Cette enquête est menée par l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), en partenariat avec l'Éducation nationale. Les données montrent que seule la moitié des élèves présentent un bon niveau de bien-être mental et que les collégiens et les lycéens ont connu une nette dégradation de leur santé mentale entre 2018 et 2022.

La circulaire de rentrée 2024 précise que « *l'École du futur est aussi une école qui sait répondre aux attentes contemporaines, et parfois aux angoisses, face à ces nouveaux défis. Les transitions numériques et écologiques participent en effet d'une nouvelle forme d'anxiété, souvent sur fond de repli sur soi, dont nos élèves peuvent être victimes. Les éléments disponibles sur la santé mentale des élèves montrent la persistance d'importantes difficultés, et exigent de notre part des actions résolues* ». C'est dans ce cadre qu'est proposé le sujet suivant, sur l'anxiété en contexte scolaire.

¹ <https://www.unicef.org/media/108176/file/SOWC%202021%20r%C3%A9sum%C3%A9%20analyti>

² <https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/616579/4247198?version=1>

En vous appuyant sur vos connaissances et sur les différents documents présentés, vous répondrez aux questions suivantes :

- 1) Après avoir défini l'anxiété et plus spécifiquement l'anxiété en milieu scolaire (et ses différentes formes), puis évoqué comment elle se manifeste, indiquez quels sont ses impacts potentiels sur le parcours scolaire d'un élève.
- 2) Quel peut être le rôle du psychologue de l'Éducation nationale dans le traitement de situations individuelles ou collectives en lien avec l'anxiété en milieu scolaire ?
- 3) Quelles stratégies sont mises en œuvre par les professionnels de l'Éducation nationale pour réduire l'anxiété en milieu scolaire ?
- 4) En vous référant à l'étude de cas correspondant à la spécialité choisie :
 - En tant que psychologue de l'Éducation nationale, quelle analyse faites-vous de la situation de l'élève ?
 - Quel plan d'actions opérationnel pourriez-vous proposer en tant que psychologue de l'Éducation nationale, en lien avec les autres membres de la communauté éducative ? Quelles recommandations pourriez-vous formuler ?

Étude de cas correspondant à la spécialité Éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (EDO)

En ce mois d'octobre, Marie se présente au centre d'information et d'orientation (CIO) avec sa mère et souhaite être reçue. Suite à la procédure informatisée AFFELNET³, elle n'a pas d'affectation en classe de seconde générale et technologique (GT).

L'entretien est convivial mais Marie est très réservée. Elle est recroquevillée sur sa chaise et paraît fatiguée. Seule la mère explique la situation au psychologue de l'Éducation nationale. Marie a été inscrite au collège en classe CHAM (classe à horaires aménagés musique) de la 6^e à la 3^e. Marie a eu des périodes d'absence de parfois plusieurs semaines souvent au retour des congés scolaires. Le médecin de famille a été soutenant et avait proposé un soutien psychologique. Avec l'aide de sa famille et un emploi du temps aménagé par le collège, Marie avait pu retourner progressivement en classe. Cependant, cela s'est aggravé lors de la classe de 3^e. Après les vacances d'hiver, elle n'a pas réussi à retourner en cours malgré la proximité entre le domicile familial et le collège.

Sa mère évoque une fatigue importante et récurrente, exacerbée à cette période. Selon sa mère, Marie se met trop de pression sur les résultats scolaires et son implication au conservatoire. Avec l'appui du médecin de famille, Marie a bénéficié d'un dispositif d'accompagnement pédagogique à domicile (Apadhe) pour terminer l'année scolaire. La passation des épreuves du diplôme national du brevet (DNB) s'est déroulée dans une salle isolée avec seulement quelques élèves. La présence de son amie Iris a été un point d'appui pendant les années du collège. Iris a poursuivi sa scolarité dans un autre lycée que Marie.

³ Affectation des élèves par le Net

Lorsque le psychologue la questionne sur ses projets après la 2^{nde} GT et une reprise de scolarité en établissement scolaire, Marie fond en larmes. Elle dit qu'elle ne sait pas ce qu'elle veut faire plus tard, qu'elle n'y arrivera pas et qu'elle ne veut pas en parler.

Elle a eu un avis favorable de passage pour la 2^{nde} GT. Compte tenu de sa fatigabilité physique et des difficultés à se déplacer, Marie indique qu'elle souhaiterait bénéficier d'une poursuite d'études à domicile. Elle interrompt l'entretien et quitte le CIO. Sa mère la suit et rappelle le lendemain pour prendre un nouveau rendez-vous avec le même psychologue.

Lors d'un second entretien, la semaine suivante, la mère de Marie se présente sans sa fille. Elle indique que Marie est trop fatiguée pour se déplacer. Elle relate également que sa fille dormait difficilement pendant son année de 3^e et qu'elle voulait être la première de la classe.

Étude de cas correspondant à la spécialité Éducation, développement et apprentissage (EDA)

Gaël est entré cette année en CP, après 3 années en maternelle durant lesquelles il a acquis les compétences attendues. Suite à plusieurs actions de sensibilisation en maternelle, il s'est particulièrement intéressé à la protection de l'environnement, a participé à des activités extra-scolaires sur ce thème et mis en place des écogestes à la maison, avec le soutien de ses parents.

La psychologue de l'Éducation nationale est alertée dès le mois de septembre car Gaël pleure tous les matins depuis la rentrée, s'accroche aux bras de son père pour ne pas aller à l'école, comportement qui n'a jamais été observé auparavant. Son père pleure parfois aussi lors de ces scènes de séparations douloureuses. Lors d'un entretien, le père relate que depuis le milieu de l'été, Gaël peine à s'endormir, se plaint de douleurs abdominales, dit ne pas vouloir aller « *chez les grands* » pour apprendre à lire. Le père indique en outre que Gaël s'est mis en danger à plusieurs reprises. Par exemple, alors que la voiture n'était pas à l'arrêt, Gaël a détaché sa ceinture de sécurité et il est descendu pour ramasser des déchets sur la route. À la suite des faits, Gaël a été capable de verbaliser le danger de ce comportement et une crise de sanglots difficile à calmer s'en est suivie. Malgré tout, ces comportements à risque se sont répétés par la suite. En classe, Gaël n'a pas de difficultés de compréhension, mais la mise au travail est compliquée. Il tarde à se lancer dans la tâche, demande plusieurs fois à aller aux toilettes et dit ne pouvoir écrire qu'avec un crayon de papier ou un stylo effaçable. Les pleurs et les plaintes somatiques se sont accentués à partir du moment où l'enseignante a évoqué la passation prochaine de tests d'évaluations.

Documents mis à disposition :

Document 1 - Extrait de Tazouti, Y., Portenseigne, C. et Luxembourger, C. (2018). Relations entre anxiété parentale et anxiété de l'enfant face à la scolarisation. *Enfance*, 4, 533-548. <https://doi.org/10.3917/enf2.184.0533>

« Lang (1968) a élaboré la théorie tridimensionnelle qui affirme que l'anxiété se manifeste par un triple système de réponses : cognitif, physiologique et comportemental. Ces trois systèmes, régis par des règles différentes, aboutissent à des profils différents de réponse à l'anxiété. Dans cette approche, l'anxiété est envisagée comme une construction multidimensionnelle. De son côté, Endler (1975) décrit l'anxiété comme la réponse à l'interaction personne-situation. L'hypothèse de base de ce modèle est que la manifestation (état) de l'anxiété est le résultat de l'interaction entre les prédispositions de l'individu (trait) et les caractéristiques de la situation dans laquelle le problème se produit.

L'anxiété à l'école se réfère à des symptômes physiques et cognitifs désagréables en réponse à des facteurs de stress globaux et spécifiques liés au contexte scolaire (Kearney, Cook & Chapman, 2007). Elle peut être définie comme le modèle de réponse, qui comprend des symptômes cognitifs (pensées désagréables ; appréhension), des symptômes physiologiques (haut niveau de vigilance) et des symptômes comportementaux (éviter ou échapper à des comportements). Les symptômes sont provoqués par des situations scolaires stressantes que l'élève perçoit comme une menace (Garcia-Fernandez, Ingles, Martinez-Monteagudo & Redondo, 2008).

De son côté, Mabilon-Bonfils (2011) a construit une typologie des souffrances scolaires qui peuvent être à l'origine de l'anxiété scolaire. Tout d'abord, la souffrance scolaire peut avoir une origine sociale. Il s'agit d'un désajustement durable de l'habitus familial et scolaire présent surtout chez les élèves des catégories populaires. Ensuite, la souffrance à l'école peut avoir une dimension typiquement scolaire qui se manifeste à travers des relations difficiles avec les enseignants ou l'institution scolaire plus globalement. Enfin, la souffrance scolaire peut avoir une origine sociétale qui se caractérise par la pression sociale et surtout familiale autour de la réussite scolaire dans un contexte de crise économique. »

Document 2 - Extraits de Palazzolo, J. (2019). De l'anxiété normale à l'anxiété pathologique. *Le Journal des psychologues*, 369, 72-77. <https://doi.org/10.3917/jdp.369.0072>

« L'anxiété, qui se manifeste sous forme de grande inquiétude, est un phénomène tout à fait normal de la vie. Lorsqu'elle prend un caractère excessif menant à une pathologie, il s'agit alors de troubles anxieux, affectant le comportement, les pensées, les émotions de la personne.

(...) L'anxiété est une sensation de tension intérieure, de danger imminent. Elle peut être paralysante, ou au contraire susciter de l'agitation (avec incapacité de rester en place). Elle peut se cristalliser sur une situation particulière ou un objet spécifique : peur nouvelle d'un contexte social avec incapacité de l'affronter (changement de travail par exemple), préoccupations excessives concernant son état de santé... L'anxiété devient pathologique lorsqu'elle perturbe de manière non négligeable la vie du sujet.

(...) L'anxiété et l'inquiétude font partie de la vie. Que l'enjeu soit une promotion sur le plan professionnel ou le résultat d'un événement sportif, la plupart des individus vont ressentir une certaine inquiétude vis-à-vis du résultat final. L'anxiété est une émotion banale, qui peut être utile à condition de rester modérée. Elle peut constituer une réponse adaptée à une situation difficile. Elle peut motiver une personne à se préparer pour un examen, à s'entraîner pour un championnat important, et peut lui donner l'inspiration nécessaire à la réalisation d'un travail ou de performances de grande qualité. L'anxiété prépare l'individu à faire face à des situations difficiles ou menaçantes, le pousse à l'action, et l'aide à se sortir d'un mauvais pas. Éprouver de la nervosité par anticipation vis-à-vis d'une situation anxiogène est quelque chose de normal, mais, lorsqu'il s'agit de troubles pathologiques, cette angoisse est exagérée. L'anxiété peut alors empêcher le sujet d'agir efficacement, voire le rendre incapable de gérer ses activités quotidiennes. Une anxiété excessive représente plus qu'un simple trac : c'est une réelle affection, qui nécessite une prise en charge adaptée.

(...) Ainsi, l'anxiété est une émotion désagréable qui se traduit par une sensation subjective de malaise et de tension interne. Les pensées de l'anxieux sont généralement centrées vers l'avenir : il s'inquiète facilement pour lui-même ou pour ses proches. Il imagine des scénarios catastrophiques dont la trame est soit un échec (personnel, professionnel), soit la survenue d'une maladie grave, soit un accident mortel, soit des difficultés financières.

(...) Les symptômes sont de deux grands types : somatiques et/ou psychocomportementaux. Ils correspondent à un hyperfonctionnement du système nerveux autonome (qui assure les fonctions vitales, telles que la respiration ou les battements cardiaques).

(...) En plus de ces symptômes somatiques, il existe plusieurs symptômes psychiques et comportementaux. Lors de certains états anxieux aigus, le patient peut vivre des expériences de dépersonnalisation (sentiment de se sentir étranger dans son propre corps) ou de déréalisation (perte de l'intimité avec le monde environnant habituel). Lorsque l'intensité anxieuse dépasse un certain seuil, le sujet présente une altération de ses capacités cognitives, par exemple une inhibition de la pensée. L'inhibition anxieuse se traduit aussi dans les comportements : c'est ce que l'on appelle une « sidération ». Toutefois, cette inhibition est parfois masquée par une agitation et des mouvements désordonnés, voire un comportement agressif.

(...) Devenu incapable de traiter les informations qu'il reçoit, le sujet anxieux ne peut plus agir : il est victime de ce que l'on nomme une « interruption des plans d'action ». Cette inhibition désagréable s'accompagne d'une hyperréactivité psychique destinée à favoriser la recherche de plans d'action. Mais cette recherche est improductive d'autant que le traitement de l'information est sélectif : les perceptions anxiogènes sont favorisées, et renforcent la perception d'un danger imminent ou incontrôlable. Le sujet a l'impression qu'il doit agir vite contre un danger, mais il ignore la nature du danger et, par conséquent, ce qu'il doit faire ; il se retrouve alors incapable d'agir de manière adaptée. Ce schéma de danger permanent donne au sujet une vision erronée de lui-même et de son environnement. Il est sans cesse en alerte, hypersensible à tous les signaux de danger potentiel.

(...) Face à ces contraintes, les stratégies d'ajustement au stress s'épuisent. Les patients finissent par perdre le sentiment de pouvoir contrôler quoi que ce soit – ni ce qui leur arrive ni leurs propres aptitudes à réagir. Leurs capacités d'adaptation sont dépassées, les schémas de danger permanent prennent le dessus ».

Document 3 – Extraits de Florin, A., Tricot, A., Chesné, J.-F., Piedfer-Quêney, L. & Simonin-Kunerth, M., (2024). Dossier de synthèse : Le bien-être à l'école. Cnesco-Cnam.

https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2024/03/Cnesco-CCI-bien-etre_Dossier-de-synthese.pdf

« Depuis 2013, en France, différentes dispositions ont été inscrites en faveur du bien-être et de la santé des élèves, mais aussi des personnels dans les textes institutionnels. De nouvelles dispositions ont aussi été adoptées pour améliorer les statuts, les fonctions et les missions de certains personnels (directeurs d'école, Psy-EN, AESH, AED). Les enjeux sanitaires, sociaux ou encore environnementaux de ces dernières années ont également conduit à des dispositions en matière de santé à l'école. Les dernières circulaires de rentrée du ministère de l'Éducation nationale y font également référence.

(...)

Il est nécessaire de penser le bien-être à l'école de façon globale

La question du bien-être à l'école au 21^e siècle est donc désormais très prégnante : elle est au cœur des politiques éducatives et embrasse de multiples dimensions en interaction. Comme les instances européennes l'ont souligné (Conseil de l'Éducation, 2001 ; Commission des communautés, 2007), les élèves et les enseignants évoluent dans des environnements humains, spatiaux, sociétaux et culturels qui interagissent dans une dynamique qui peut freiner ou faciliter le bien-être. Une des idées fortes de la conférence a été la nécessité d'une approche globale, voire systémique, en faveur du bien-être à l'école, à laquelle ont fait référence plusieurs experts, dont Kirsi Pyhältö, de l'université d'Helsinki, qui a conclu ainsi sa présentation : « C'est quand l'approche est systémique et globale qu'elle a le plus de chances d'être efficace, si elle couvre toute la journée, toute la semaine et si tout le monde y participe ».

Du côté des élèves, le sentiment de bien-être à l'école contribue à favoriser les apprentissages ; il constitue une part importante de leur satisfaction de vie et conditionne leurs attitudes face à l'avenir. Du côté des personnels, le sentiment de bien-être au travail est lié à l'environnement professionnel et a des répercussions positives sur leur vie personnelle. Plusieurs études internationales ont montré l'interdépendance entre bien-être des élèves et bien-être des personnels de l'éducation. L'importance de ces questions s'est accrue suite à la crise sanitaire et ses conséquences en termes de santé mentale et de mal-être, que plusieurs rapports récents en France ont mis en évidence, invitant à mieux considérer l'école comme instance de protection, notamment pour les plus vulnérables.

Question de politique publique, mais aussi donc question de gouvernance, le bien-être doit devenir une préoccupation au niveau de chaque école et de chaque établissement, en prenant en compte les spécificités de chaque contexte scolaire pour favoriser, au niveau local, le bien-être des élèves et des personnels, en travaillant sur les espaces scolaires, les temporalités, les interactions entre les acteurs. »

Document 4 – Schéma extrait de Conseil supérieur de l'éducation (2020). *Le bien-être de l'enfant à l'école : faisons nos devoirs*, Québec, Le Conseil, 176 p. <https://www.cse.gouv.qc.ca/publications/bien-etre-enfant-50-0524/>

